



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 novembre 2018**

Le Conseil Municipal réuni le 26 novembre 2018 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a :

- ▶ décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur un bien appartenant aux consorts TEXIER,
- ▶ débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou
- ▶ donné un avis favorable à la modification du périmètre du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud par l'intégration de la Communauté de Communes de Charente Limousine et la Commune de la Villedieu du Clain,
- ▶ décidé de renouveler les conventions de locations de parcelles de terre à compter du 1^{er} octobre 2018,
- ▶ renouvelé le contrat CNP Assurances pour les agents affiliés CNRACL à effet au 1^{er} janvier 2019
- ▶ fixé la redevance France Telecom pour 2018,
- ▶ autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de mécénat avec la Sorégies
- ▶ attribué une subvention de 50 € à l'association OKIES,
- ▶ décidé l'acquisition d'un réfrigérateur pour équiper le gîte communal,